



GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Protection des captages d'eau

Fiche  
2

Sciences  
humaines et sociales



Puits de captage  
Diamètre : 4m  
Profondeur : 12m  
Drains rayonnants : 120m  
Capacité maximale : 3 x 150m<sup>3</sup>

# Sciences humaines et sociales

Les politiques de l'eau sont au cœur de la société et de ses enjeux humains et sociaux. Elles ne peuvent donc pas être appréhendées que sous l'angle de leur dimension technique, et doivent également mobiliser les sciences humaines et sociales (SHS).

De nombreux concepts issus des sciences humaines et sociales sont évoqués ou mobilisés dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de l'eau : il s'agit par exemple des modalités de participation, de concertation, de co-construction, de recueil des perceptions, d'élaboration des stratégies d'action, d'identification et d'articulation des différents territoires d'intervention (géographiques, administratifs, économiques, politiques, etc.).

La participation de l'ensemble des acteurs concernés et intéressés, dès l'élaboration des plans d'action, est un élément clé de la réussite des démarches de protection des captages. Elle permet de croiser les connaissances et les perceptions du territoire, de mettre en avant les motivations des acteurs, mais aussi de mettre en exergue les contraintes et les opportunités d'action de chacun de façon à mieux les intégrer au projet territorial.

À ce titre, il est nécessaire pour les animateurs en charge des démarches de protection des captages (et plus largement pour les personnes chargées de les accompagner) :

- ◆ de se familiariser avec les concepts et outils issus des sciences humaines et sociales ;
- ◆ d'apprendre à mobiliser les acteurs dans la durée (ce qui implique de les connaître et d'appréhender leurs contraintes et leurs attentes) ;
- ◆ d'apprendre à mettre en œuvre des démarches participatives.

## Axe 2.1 : Mobiliser les concepts et outils issus des sciences humaines et sociales

Les SHS peuvent être utilisées aux différents stades de la vie d'un projet : élaboration, mise en œuvre, évaluation. Selon le moment où elles sont mobilisées, elles ne seront pas utilisées de la même manière et ne permettront pas de répondre aux mêmes objectifs. **Il est donc essentiel pour le porteur de projet de bien déterminer l'objectif ou les objectifs recherchés** (éviter des tensions, acquérir des connaissances territoriales pour orienter la conduite du projet, tester la pertinence de son projet, impulser une dynamique territoriale autour du projet, favoriser les actions collectives autour du projet, etc. ). Le porteur de projet peut souhaiter atteindre de nombreux objectifs à la fois ; il est toutefois important de les identifier et de les prioriser afin de cadrer le travail. Par ailleurs, le temps de mobilisation des SHS sera plus ou moins variable en fonction des objectifs recherchés ; plus il y aura d'objectifs, plus la durée de la conduite du travail sera allongée.

Il est conseillé de recourir à des méthodes et outils issus des SHS dans la conduite des démarches sur les AAC. Pour ce faire :

- ◆ afin de mobiliser de manière opérationnelle les SHS, il est possible de se former sur le sujet. Au-delà des guides mentionnés ci-dessous, plusieurs formations sont référencées sur le site internet du centre de ressources captages ;
- ◆ il est également possible de s'appuyer sur des bureaux d'études : par exemple, le cahier des charges du diagnostic des pressions peut inclure un diagnostic territorial mobilisant les SHS (de manière plus ou moins approfondie) ainsi qu'une prestation d'appui à maîtrise d'ouvrage relative à la participation des acteurs.

Une vigilance est toutefois nécessaire. En effet, **ces concepts, mal employés, peuvent conduire à des effets collatéraux négatifs** (démarches participatives perçues comme une tentative de manipulation des acteurs par exemple). Pour autant, il commence à exister des outils qui accompagnent l'application méthodologique des SHS dans le champ des politiques de l'eau, et ceci même sans être un spécialiste des SHS. Mais à ce jour, il n'y a pas de recommandation méthodologique sur ces aspects dans le champ de la politique « captages ». Des travaux sont en cours à l'OFB sur ce point.

## Axe 2.2 : Mieux connaître les acteurs et les territoires

En premier lieu, la **connaissance des acteurs et des territoires est un prérequis indispensable à toute démarche participative et à tout projet territorial.**

Cette connaissance peut être développée selon la logique proposée par la démarche du diagnostic territorial sociologique des enjeux et des acteurs (DTSEA). Ce diagnostic est utile pour aider le porteur de projet à comprendre les dynamiques territoriales (politiques, administratives, sociales, économiques, culturelles et historiques).

À défaut, un état des lieux minimum peut être fait, en s'inspirant notamment des éléments inclus à ce propos dans le nouveau guide pratique sur le diagnostic territorial des pressions et émissions agricoles - DTPEA (fiche pratique 2.2.7 : des acteurs mobilisés autour du DTPEA - Soizic et al, 2019).

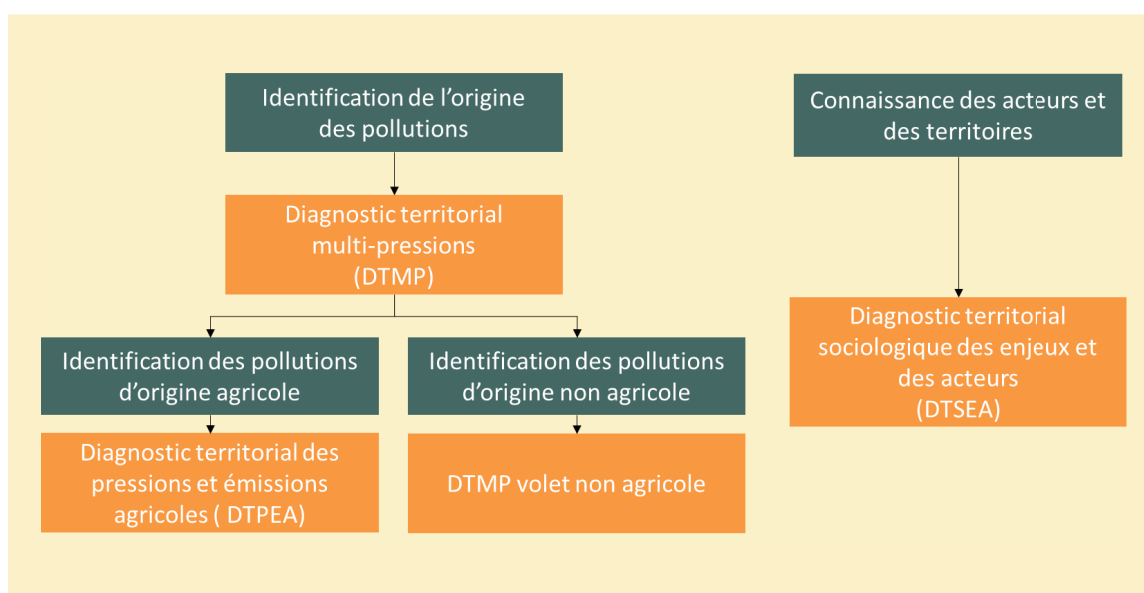


Figure 1 : Articulations des diagnostics mobilisables  
Adapté de « Guide pratique d'aide à la réalisation des DTPEA » - INRAE - 2016

## Axe 2.3 : Mettre en œuvre des démarches participatives

Les démarches participatives peuvent reposer sur différentes modalités (information, médiation, consultation, négociation, concertation etc.), et répondre à différents objectifs (tester la faisabilité technique de son projet, impulser une dynamique territoriale autour du projet, accompagner la mise en œuvre de la réglementation, structurer la maîtrise d'ouvrage du projet, etc.).

Ainsi par exemple, alors que l'information soucieuse d'objectivité s'adresse à un public large et ne cherche pas à convaincre, la consultation favorise le recueil de points de vue et avis. La concertation, quant à elle, sera liante sur les points concertés et cherchera à faire émerger, sur l'initiative du porteur de projet ou des acteurs, des choix collectifs portant sur les enjeux, les objectifs, etc. **La situation, le contexte et les objectifs poursuivis aident à déterminer le choix de la participation la mieux adaptée à la situation. Elle se détermine bien sûr au cas par cas.**

### Focus sur les ressources méthodologiques susceptibles d'être mobilisées

De nombreuses connaissances et méthodes existent, mais il n'existe pas aujourd'hui de revue systématique des méthodes mobilisables. Les exemples d'outils, qui reposent sur des cadres méthodologiques plus ou moins complets, sont les suivants :

- ♦ **outils qualitatifs de mise en œuvre**, qui permettent de favoriser la prise de conscience des enjeux des différents acteurs et la mise en place d'un dialogue collectif autour de ces enjeux. Ces outils ne peuvent constituer à eux seuls une démarche participative mais peuvent aider à la construire. Des exemples de ce type d'approche sont Mete'Eau <https://www.inrae.fr/actualites/meteeau-outil-faire-dialoguer-autour-leau> et Simphy – outils de dialogue et partage des enjeux ;
- ♦ **dialogue territorial** (expression créée en 2003 par Philippe Barret) qui mobilise la concertation et la médiation pour permettre la coopération des acteurs et résoudre les conflits. Les références utiles sur le sujet sont accessibles sur les sites de l'association GEYSER, de l'association COMEDIE (concertation, médiation, environnement) et du réseau FNAB Territoires et bio ;
- ♦ **modélisation en appui à la participation**, via par exemple la démarche CoClick'Eau <https://coclickeau.fr/>. Des références sur des démarches de modélisation d'accompagnement sont accessibles sur le site de l'association ComMod.

## L'appui des services de l'État

Il est primordial que le diagnostic territorial sociologique des enjeux et des acteurs soit partagé entre l'ensemble des services de l'État et les agences/offices de l'eau afin d'assurer une cohérence dans les démarches.

Sur le terrain, les services de l'État peuvent être appelés à sensibiliser les maîtres d'ouvrage et à les aider à mettre en place une démarche participative avec les acteurs. Ils peuvent notamment contribuer au montage de projets valorisant et mobilisant les concepts et outils des SHS. Ils doivent développer les connaissances sur ces concepts pour pouvoir appuyer ces démarches en agissant sur les leviers les plus pertinents comme :

- ◆ mettre en avant les documents de référence dans le domaine ;
- ◆ communiquer sur les formations disponibles et se former ;
- ◆ soutenir une construction collective des démarches de protection des captages.

Les services de l'État peuvent également être à l'initiative de démarches visant à mettre en œuvre des projets territoriaux mobilisant les SHS.

## Sites utiles

- ◆ Association GEYSER : <http://www.geyser.asso.fr>
- ◆ Association COMEDIE (concertation, médiation, environnement) : <http://www.comedie.org>
- ◆ Réseau FNAB Territoires et Bio : <https://www.eauetbio.org/>
- ◆ Démarche Co-Click'Eau : <https://coclickeau.fr/>
- ◆ Association ComMod : <https://www.commod.org/>

## Ressources bibliographiques

- ◆ « *État des lieux des démarches participatives pour une gestion intégrée et durable de l'eau et des milieux aquatiques* », Baptiste Chemery, Gaëlle Gasc, Yannick Arama, Noëlle Dubois, Jacques de la Roque, Maëlle Renoullin, juillet 2018 :  
[https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content\\_files/document/rapport\\_-\\_etat\\_des\\_lieux\\_gestion\\_de\\_leau\\_et\\_des\\_milieux.pdf](https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/rapport_-_etat_des_lieux_gestion_de_leau_et_des_milieux.pdf)
- ◆ « *Une démarche construite avec les territoires : le diagnostic territorial sociologique des enjeux et des acteurs* », Delphine Loupsans, Anne-Paule Mettoux-Petchimoutou, avril 2019 :  
<https://www.oieau.fr/eaudanslaville/sites/seine.oieau.fr.oieau.fr.eaudanslaville/files/document-sandre/demarche%20territoire.pdf>
- ◆ « *Guide pratique d'aide à la réalisation du diagnostic territorial des pressions et émissions agricoles* » Jean-Baptiste Soizic, Laurence Guichard, Raymond Reau, 2016 :  
<https://www6.versailles-grignon.inrae.fr/agronomie/Productions/Outils-et-modeles/Diagnostic-Territorial-Pressions-et-Emissions-Agricoles>
- ◆ « *Mettre cartes sur table et parler de son territoire de l'eau : un (en)jeu pour les acteurs ?* » Fabienne Barataud, Aude Arrighi et Amandine Durpoix, VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement Volume 15 Numéro 3 décembre 2015, mis en ligne le 28 décembre 2015 :  
<https://journals.openedition.org/vertigo/16766>
- ◆ « *Le dialogue territorial dans les démarches de Trame verte et bleue, la dialogue condition du succès de la réussite du projet* », Centre ressource du développement durable, décembre 2010 :  
[http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references\\_bibliographiques/dialogue\\_territorial.pdf](http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references_bibliographiques/dialogue_territorial.pdf)



**Coordination : Ministère de la Transition écologique**  
Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature  
Direction de l'Eau et de la Biodiversité  
Bureau de la lutte contre les pollutions domestiques et industrielles  
92055 La Défense cédex